

Quand marchand et non-marchand font « copain copain »

MOTS-CLÉS

Human Business

Mécénat de compétences

Solidarité

Toolbox

Volontariat d'entreprise

Volontariat d'entreprise, mécénat de compétences... Les projets se multiplient. Objectif: faire collaborer le marchand et le non-marchand au bénéfice de tous les partenaires.

Très à la mode pour l'instant, le « win-win » serait-il en train de faire naître de nouvelles relations entre le marchand et le non-marchand ? Si l'on en croit le succès grandissant du volontariat d'entreprise ou du mécénat de compétences, tout semble indiquer que oui. En quoi cela consiste-t-il ? Il s'agit pour une entreprise de mettre certains de ses collaborateurs à disposition d'associations, quand ce ne sont pas les travailleurs eux-mêmes qui en prennent l'initiative à titre personnel et ce, pour une durée plus ou moins importante. Apportant leurs compétences aux asbl « accueillantes », les travailleurs issus du privé, ainsi que leur employeur le cas échéant, sortent également gagnants de l'aventure, que ce soit en terme d'expérience personnelle, de « team building » ou de « point positif » valorisable par l'entreprise.

« Ce genre d'initiative s'inscrit dans un contexte de plus en plus prégnant de responsabilité sociale des entreprises, nous dit Filip Vanmullen, fondateur de Human Business¹, une nouvelle plate-forme web, censée mettre en contact asbl et entreprises de tout le pays intéressées par une telle démarche. En Angleterre, ils ont ainsi le Community Day, une journée par an où les entreprises mettent leurs travailleurs à disposition d'associations. » Un modèle que semble vouloir importer Human Business qui réunit aujourd'hui septante associations et entre trois et quatre entreprises [NDLR connues sur la place publique]. « Nous nous limitons pour l'instant à un jour par an, continue Filip Vanmullen. De même, il s'agit plus pour les travailleurs de servir de "support" pour quelque chose de ponctuel que de solliciter leurs compétences spécifiques. » Le projet est gratuit pour les asbl et payant pour les entreprises.

Huit heures par mois, durant un an

Si le modèle décrit peut sembler « light » aux yeux de certains, d'autres structures ont poussé le bouchon plus loin. Ainsi, Toolbox² (qui compterait près de septante bénévoles accompagnant trente-cinq asbl dans tout le pays) propose aux PME du secteur social d'accueillir des travailleurs spécialisés dans tout ce qui touche

à la gestion « classique » d'une entreprise (gestion financière, levée de fonds, informatique, « coaching ») afin qu'ils puissent les aider dans ce domaine. Et dans ce cas-ci, c'est pour bien plus longtemps. « Le bénévole s'engage à donner huit heures par mois de son temps et ceci, sur une durée d'un an par projet, en général, même si nos volontaires s'engagent sans limite de temps, déclare Michel Henry, coordinateur de Toolbox. Une grande majorité de ces bénévoles se lance à titre personnel et doit dès lors prester ces heures en dehors de ses heures de travail. »

On le voit, les asbl sont gagnantes, même si dans le cas de Toolbox, elles doivent déboursier une cotisation dont le montant s'élève entre 100 et 500 euros, selon les asbl. « Nous avons à l'heure actuelle quinze asbl sur liste d'attente et recherchons donc des volontaires en permanence », affirme Michel Henry. Un chiffre qui confirme la satisfaction des structures accueillantes, comme l'évoque l'asbl Solidarité³, dont l'objectif est de proposer une « année citoyenne » à des jeunes âgés de 16 à 25 ans qui s'engagent dans un projet de volontariat. « Toolbox nous aide bien puisqu'ils mettent à notre disposition une personne censée nous aider à travailler sur l'essai du projet », note Benoit De Decker, directeur de cette asbl qui, par ailleurs, pratique également le « mécénat de compétences ». « Certains de nos « parraineurs » [NDLR des entreprises] mettent effectivement à notre disposition des travailleurs pour nous aider, notamment dans la formation de nos jeunes », continue le directeur.

En croissance « exponentielle » selon certains de nos interlocuteurs, ce type de démarche semble donc promis à un bel avenir. Et ce n'est pas l'année 2011, consacrée « année européenne du volontariat », qui devrait freiner le mouvement...

1. Human Business, rue du Prince Royal, 37 à 1050 Bruxelles – tél.: 0495 77 43 35 – courriel: info@hu-bu.org – site: www.hu-bu.be

2. Toolbox, place de l'Albertine, 2 à 1000 Bruxelles – tél.: 0475 70 13 84 – site: http://toolbox2o.be

3. Solidarité, rue de Soignies, 9 à 1000 Bruxelles – tél.: 02 503 20 45 – courriel: contact@solidarcite.be – site: www.solidarcite.be. Pour en savoir plus sur Solidarité téléchargez le *Cahier Labiso* n° 107: « Solidarité. Bien plus que du volontariat » sur le site www.labiso.be